

CTL du 28 mars reconvoqué le 6 avril 2022

Y a-t-il un pilote dans le sous-marin II ?

Toulouse, le 19 avril 2022

De mémoire d'élus, nous avons assisté à un CTL où la direction a fait preuve d'une impréparation encore jamais atteinte dans le département et d'un mépris toujours réaffirmé à l'encontre des agents.

Un mépris, également, toujours affirmé envers les OS par un refus de réponses aux diverses questions avec un renvoi hypothétique à la « fois d'après » ou, lorsque des bribes de réponses nous sont gracieusement allouées, elles sont vides de sens.

Nous n'avons pas siégé sur le point « NRP », tant les choses sont établies par avance, imposées par autorité et mise en œuvre par dogme. Les discussions dans les bureaux feutrés des directions locale et nationale n'amèneront jamais la satisfaction des revendications et sans réponse offensive des **personnels**, l'administration avancera toujours plus dans la destruction de la DGFIP et du service public.

Quoi qu'il en soit, nous avons analysé longuement l'ensemble des sujets à l'ordre du jour dans nos déclarations liminaires que, vous trouverez sur notre site local :



https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/dl_ctl_280322_def.pdf

https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/dl_ctl_060422_reconvoc_def.pdf

Centre de gestion financière Justice (CGF) : mariés au premier regard

Il ressort du débat sur ce point que le « dialogue social » avec les collègues n'est pas le point fort de notre direction locale (même quand elle prend l'initiative d'expérimenter un nouveau service). **Le seul objectif semble être de ne pas décevoir l'ordonnateur, les propositions des agents et les remarques des représentants des personnels, la DRFiP s'en « tamponne le coquillard » !**

Vous trouverez un tract détaillé sur le sujet sur notre site internet local, à l'adresse :

https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/cr_ctl_6_avril_22_partie_cgf_def.pdf

SAPF : M. Perrin vous propose un « road trip » en Lozère

Ces nouveaux services déconcentrés, tels les services d'appui de publicité foncière (SAPF), sont des usines à contractuels et à suppressions d'emplois. La direction continue de laisser les collègues des SPF se noyer et les CDIF aussi, par ricochet. Mais M. Perrin vante la qualité de vie et la revitalisation de la Lozère, département d'accueil du SAPF de Mende.

Les SPF sont en grande difficulté et les conséquences sur les autres services sont de plus en plus graves. **Un an et demi de retard** pose un diagnostic d'échec sur la mission. La seule solution proposée par la direction est de **moins contrôler pour accélérer** !!! L'externalisation, notamment sur le SAPF de Mende, ne résorbera en rien ce retard. Externaliser et mécaniser ne sont pas des gages d'amélioration de qualité des services. Cela répond simplement aux dogmes des suppressions d'emplois et des économies d'échelle qui apparaissent autour des dialogues de gestion. L'évaporation des emplois par le transfert génère 45 % d'actes non vérifiés en seconde main. Les erreurs liées aux retards d'exploitations sont légions dans les **CDIF** où le fichier foncier, naguère reconnu comme efficace, devient un **nid à contentieux**. Des retards et des manques de « deuxième main » qui perturbent aussi les travaux des **contrôles patrimoniaux**.



La direction applique la réforme sans jamais parler de la qualité des conditions de vie au travail. Pire, elle affirme que la création de ces services de travail à distance « *revient au même que le télétravail* ». La CGT a rappelé que le travail à distance a pour objectif de mécaniser les missions, de faire des économies d'échelle et d'embaucher des contractuels en lieu et place de titulaires qui ne suivent pas leurs emplois.

Modification des plages horaires sur les sites de Saint-Gaudens et le SIE de Colomiers

Ce point à l'ordre du jour a été rattrapé en dernière minute à la demande de la CGT. Les agents des cinq services Saint-Gaudens et les agents du SIE de Colomiers ont unanimement, demandés à pouvoir commencer leur journée de travail dès 7H15. **Plus de deux ans d'attente depuis les demandes officielles des responsables de services** !?! Beaucoup de temps perdu, d'inertie au niveau des ressources humaines et aucune explication de la part de la direction. Notons, au passage, que cette dernière est toujours plus prompte à restructurer les services ou supprimer les emplois.

Et quid de la gestion du secteur public local ?

À **Boulogne-sur-Gesse**, actuellement, trois agentes et une cheffe de poste se partagent le travail. Deux collègues expérimentées quitteront le poste comptable d'ici au 1^{er} septembre 2022 (retraite et promotion). Pour un poste aussi pauvre en effectif, c'est « catastrophique » ! Et ce ne sont pas les deux contrôleurs stagiaires en sortie d'école qui vont combler, à court terme, le déficit de connaissances et d'expérience qui aurait prévalu pour l'absorption de ces nouvelles missions et charges de travail. De surcroît, la formation de terrain de ces nouveaux collègues sera rendue compliquée par la nouvelle configuration de travail, en attendant la masse que constitue la gestion de l'hôpital de Saint-Gaudens.

D'après les documents transmis, ce sont les équipiers de renfort (EDR) qui seront en charge de la préparation du transfert. Ce sont **de véritables couteaux suisses, ces EDR**, toujours sur le pont, dans des conditions de plus en plus précaires en termes de formation et de reconnaissance des qualifications.

C'est incroyable, de lire, dans ces mêmes documents, que deux emplois de **Bagnères-de-Luchon** vont accompagner le transfert des établissements et qu'il n'y en aura aucun pour celui de **Cazères** ! Ce sera là aussi l'affectation de deux collègues stagiaires qui, malgré leur bonne volonté, ne pourront pas absorber autant de travaux avant plusieurs mois



nécessaires à l'appréhension sur le terrain d'un nouveau métier dont ils n'auront qu'une connaissance théorique.

Pour des raisons purement dogmatiques, le « **nouveau réseau de proximité** » (NRP) **démantèle les services et met en difficulté les agents, les institutions, les usagers et donc tout le service public.**

Heureusement, pour pallier ces difficultés et renforcer son offre auprès des collectivités locales et établissements publics, l'administration crée trois nouveaux postes : deux « **conseillers aux décideurs locaux** » (CDL) et un cadre supérieur chargé de l'animation de l'activité de l'ensemble des CDL, rattaché à la division « Secteur public local ».

La CGT s'est déjà exprimée, à de nombreuses reprises, sur les écueils relatifs à cette nouvelle mission créée par le NRP : nombre démesuré de communes, mission scindée du rôle de comptable. Nos deux collègues (et les conseiller·e·s déjà en place) vont probablement devoir se faire greffer quelques gènes de poulpe, tant la charge de travail semble démesurée. Tout comme les accueils de proximité, **cette nouvelle fonction est une manière d'accoutumer les élus à se passer de l'aide de l'État** pour eux-mêmes et la population dans les territoires. Nous persévérons dans notre crainte du risque important de privatisation de cette mission, à plus ou moins long terme, tout comme nous ne sommes pas sereins concernant la pérennité des accueils de proximité.

Grande absente de l'ordre du jour de ce CTL, la situation du poste de Villefranche-de-Lauragais : pas même une ligne sur une éventuelle réflexion sur les locaux ou étude de solution

alternative en cours concernant son avenir. Quel mépris pour les collègues qui y sont affectés ! Ils veulent des réponses immédiates ! « C'est un sujet immobilier », a dit le directeur, expliquant qu'il a déjà rencontré le maire à trois reprises. Oui, mais derrière l'immobilier, il y a des collègues, dont la situation personnelle ne peut être soumise plus longtemps aux aléas des « réformes » de la DGFIP et aux tergiversations des élus locaux. Nous avons constaté lors de notre présence sur les marchés pour défendre les implantations des trésoreries, que les habitants étaient attachés à la Poste, la trésorerie, le Crédit Agricole... **Prendre les habitants des communes rurales pour des pigeons, à la longue, ça ne prend plus...**



À notre question sur l'existence d'un plan B : « **Nous y travaillons, je vous en tiendrai informés** ». M. Perrin a promis : « j'irai voir les agents avant l'été » et « nous devons trancher dans les mois qui viennent ».

Questions diverses

La CGT demande un GT sur les accueils de proximité

Nous avons insisté, en CHSCT, en CTL (par deux fois), pour que la sécurité soit assurée, tant pour les accueils classiques que sur les accueils de proximité. Nous avons demandé un bilan de ces accueils qui nous a été promis... après la campagne IR !!!

Le lendemain du CTL du 28 mars, en réunion de pré-campagne, nous avons, une nouvelle fois, demandé au directeur de veiller à la sécurité des locaux de tous les agents de la DGFIP et notamment pendant la campagne IR. La direction a affirmé qu'un tour des locaux serait effectué... On attend de voir pour le croire et nous serons vigilants quant aux conditions de travail de nos collègues.

Dernière minute : nous avons été saisis par les collègues de Saint-Alban concernant la sécurité quasi inexistante à l'accueil de proximité de Fronton. La direction s'y serait rendue en décembre 2021 en assurant d'une solution prochaine. La seule réponse, à ce jour, semble avoir été la publication sur Ulysse 31 des jolies images concernant les lieux d'accueil (il est vrai fort sympathiques, esthétiquement parlant). **Nous avertissons solennellement la direction qu'une procédure d'alerte sur le sujet global des accueils de proximité n'est pas exclue si rien n'est fait rapidement en matière de sécurité des personnels.**

Travaux à l'accueil du Mirail

Nous avons déploré, encore une fois, le **retard pris dans les travaux d'aménagement liés à la sécurité**. La direction se cache derrière des difficultés pour trouver des entreprises en temps et en heure. C'est vrai qu'on ne parle que de la sécurité des agents...

Lutte contre la fraude : que fait la patrouille ?

Nous avons demandé qu'un point soit fait sur les **fraudes massives** par l'intermédiaire des **comptes personnels Adonis**. Pour l'instant aucune réponse n'a été apportée par la centrale.

Recouvrement des sommes **fonds de solidarité** traité par le service des recettes non fiscales (RNF) : les poursuites sont entamées pour les fraudes liées au fonds de solidarité donné, en son temps, sans aucun contrôle. La direction promet un renforcement de la chaîne pour traiter les plaintes : « *on va essayer de récupérer un contractuel* ». Chouette !

PCE : « une initiative locale » (sic) !

Le sujet avait été abordé lors du CTL du 28 avril lors des questions diverses, en notre absence puisque partis avant l'inutile discussion sur un NRP ficelé depuis bien longtemps sans avoir entendu les agents, les élus et la population des territoires concernés (l'exemple de Villefranche-de-Lauragais est significatif de la méthode). La CGT s'est exprimée de manière spécifique sur ce sujet, au travers d'un tract publié à l'adresse suivante :

https://31.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/cr_ctl_6_avril_22_tract_pce_def.pdf

Avenir du bâtiment des Carmes :

Une information à ce sujet était venue fortuitement à nos oreilles lors d'une discussion avec le service RH. Nous avons donc demandé au président du CTL s'il confirmait le prochain déménagement du Pôle national de la redevance qui occupe le bâtiment des Carmes et si la vente du bâtiment était actée. **Réponse** : « **La possibilité est posée, pas avant 2024. Il y a 75 agents à reloger et à ce jour, il n'y a pas d'arbitrage concernant le lieu (Balma, nouvelle Cité, place Occitane). Toutes les restructurations administratives influent au jour le jour sur le projet de la Cité** ».

DIALOGUE SOCIAL

